

*Observer Apprendre**Publier Agir*

La Lettre du Héron

Suivez nous sur la page Facebook



Avril-Mai-Juin 2024

Assemblée générale ordinaire du 13 avril 2024 : résultats des votes

L'Assemblée générale ordinaire a eu lieu le 13 avril dernier à DOUAI. Un franc succès puisqu'elle a rassemblé plus d'une centaine d'adhérents.

A l'issue de cette AG, les résultats des votes en ligne via la plate-forme BALOTILO ont été communiqués. Toutes les résolutions ont été adoptées (rapport d'activités 2023, comptes 2023, budget prévisionnel 2024, capacité du président du GON à ester en justice, ...).

Les candidatures de Philippe DE BEYTER, Emmanuel FERNANDEZ et Jacopo VIZIOLI ont été également approuvées, ce qui porte à 14 le nombre d'administrateurs.trices.

Il reste donc 2 postes à pourvoir. Les intéressé.es sont invité.es à se rapprocher du président president@gon.fr



Élection du nouveau bureau du GON

Les 14 administrateurs.trices présent.es et représenté.es ont procédé à l'élection du bureau du GON lors de la réunion du CA du 22 avril dernier. Sont élu.es à l'unanimité :

Président : Alain NAESENS,

Vice-Présidents : Christian BOUTROUILLE et Gaëtan CAVITTE,

Trésorière : Bénédicte COJAN,

Trésorier adjoint : Lucien GUES,

Secrétaire : Sophie LOSFELD,

Secrétaire adjoint : Thierry BERNARD.

Les autres administrateurs : Pierre CAMBERLEIN, Philippe DE BEYTER,

Emmanuel FERNANDEZ, Olivier FONTAINE, Quentin SPRIET, Théo TREELS, Jacopo VIZIOLI. Un certain nombre de délégations ont été actées :

- Partie administrative (statuts, élections des administrateurs.trices,...) : Christian Boutrouille et Gaëtan Cavitte.
- Revue Le Héron : Sophie Losfeld et Pierre Camberlein.
- Référent SIRF : Thierry Bernard.
- La Gazette du GON : Quentin Spriet.
- Groupe Jeunes : Théo Treels.
- Conseil scientifique : Jacopo Vizioli.
- Centrales : Emmanuel Fernandez.
- Relations avec le Représentant du Personnel et les salariés : Philippe De Beyter.
- Appui site internet occasionnel : Lucien Gues.

Recherche d'un responsable pour gon.bibli

Le GON a mis à disposition un catalogue en ligne des documents présents dans sa bibliothèque. Jean-Marc Venel, à l'initiative du projet l'a administré durant de longues années. Lucien Gues, puis Quentin Spriet en fin d'année 2022 avaient repris ce travail chronophage, mais indispensable, d'encodage des ouvrages naturalistes (revues d'échange, publications diverses...) reçus au siège du GON.

Il serait vraiment dommage que cette mine d'informations qu'est cette bibliothèque en ligne cesse ses activités faute de responsable.

Allez voir sur le site gon.bibli.fr, vous serez étonné de sa richesse.

Si vous êtes intéressé.e pour reprendre la gestion du site, merci de contacter le président (president@gon.fr).

Centrales et groupes faunistiques du GON

Suite à l'appel de Christophe ANCELET lors de la dernière Lettre du Héron, Sophie LOSFELD,

membre du GON depuis 2021, reprend dès à présent l'animation du groupe Chevêche. Si vous n'en faites pas partie et que vous souhaitez le rejoindre, vous pouvez envoyer un mail à sophie.losfeld@gon.fr. Vous pouvez également lui faire part de toute envie ou suggestion d'action relative aux rapaces nocturnes.

Le conseil d'administration a acté un autre changement de responsables : Théo TREELS et Jules LECONTE administreront la centrale Mammifères (en succession d'Arnaud BOULANGER).

Les groupes bourdons, fourmis et araignées sont en attente d'un.e responsable.

Emmanuel FERNANDEZ aura en charge l'administration de l'ensemble des centrales.

Projet d'éoliennes au large de Dunkerque

Le 28 mai dernier, le Président du GON et la directrice ont reçu à Lille le commissaire enquêteur qui est venu accompagné de la Présidente de la commission d'enquête Madame Jocelyne MALHEIRO. Les représentants du GON ont rappelé notre opposition forte à ce projet.

Une contribution de 9 pages rédigée par notre directrice a été déposée sur le registre numérique de l'enquête. L'enquête publique étant close au 1^{er} juin, les contributions ne sont plus consultables. Vous pouvez néanmoins retrouver le texte intégral de la contribution du GON : <https://ressources.gon.fr/facebook/> puis aller à « [contribution GON](#) » (sinon [cliquez ici](#)).

Publications du GON

Comme prévu, **Le Héron**, nouvelle formule devrait paraître en début juillet.

La Gazette n°2 a un peu de retard : parution prévue en septembre.

Afin d'économiser sur les tarifs postaux, les sections du GON ont eu la charge de faire une pré-distribution de l'ouvrage « **Traits de Plume** » aux adhérents à jour de leur cotisation 2024. Si vous ne l'avez pas encore eu, contactez-les.



Recrudescence de la psittacose : attention aux mangeoires des oiseaux du jardin

Début mars 2024, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a alerté sur **un doublement du nombre de cas de psittacose** habituellement observés dans cinq pays européens (Allemagne, Autriche, Danemark, Pays-Bas, Suède). Due à une chlamydie respiratoire transmise par les oiseaux domestiques et sauvages, cette zoonose est venue **s'ajouter aux nombreuses autres causes d'infections respiratoires signalées cet hiver**.

En France, la psittacose est régulièrement diagnostiquée, **sous forme plus ou moins épidémique**, chez les personnes en contact régulier et répété avec les oiseaux. Transmise essentiellement par les fientes, elle se traduit par un **syndrome pseudo grippal évoluant fréquemment en pneumopathie**. Sans traitement adapté, elle peut être grave et entraîner le décès.

Cette mise en garde de l'OMS est l'occasion de sensibiliser les professionnels de santé à **cette zoonose très largement sous-diagnostiquée**, dissimulée parmi les autres causes de pneumopathies hivernales. Devant un patient souffrant d'infection respiratoire profonde, il semble judicieux de s'enquérir de possibles contacts réguliers avec des oiseaux. Les cas récemment décrits par l'OMS montrent que, en plus des professionnels de la filière avicole et de l'élevage des oiseaux d'agrément, **les particuliers qui nourrissent les oiseaux sauvages en hiver devraient être informés des mesures de prévention à adopter lors de l'entretien des mangeoires**.

Source : VIDAL www.vidal.fr Mis à jour : 21 mars 2024

Mesures de prévention pour les particuliers :

La contamination se produit essentiellement via les **fientes séchées** pulvérisées dans l'air ou portées accidentellement à la bouche.

Lors de la désinfection des mangeoires, veillez à porter un masque, des gants, voire des lunettes de protection. Humidifier d'abord les mangeoires avant de les nettoyer. Une fois votre travail terminé, passez vos vêtements à la lessive et nettoyez gants, bottes, etc...

Se laver systématiquement les mains après contact avec les oiseaux, plumes, etc...